

## Occupation :

Nous, les occupant·e·s de la Rock School Barbey à Bordeaux depuis le 23 mars, nous continuons la lutte initiée par le Théâtre de l'Odéon. Nous nous approprions le communiqué des occupant·e·s du Théâtre Graslin à Nantes qui traduit parfaitement tant par la forme que par le fond nos revendications : Depuis quinze jours, les théâtres sont occupés sur tout le territoire. Près de quatre-vingt lieux désormais ! Dans cette lutte, c'est bien d'un choix de société qu'il s'agit. L'écho des occupations est énorme sans que soit encore bien compris le terreau de cette lutte et ses ambitions. C'est donc le moment de rappeler nos revendications et de revenir sur quelques malentendus ou idées reçues qui se font jour çà et là :

x Oui la Rock School Barbey est occupée. Mais elle ne l'est pas par les seul·e·s intermittent·e·s du spectacle mais par l'ensemble des professionnel·le·s de la culture : artistes et technicien·ne·s du spectacle, autrices et auteurs, salarié·e·s d'associations culturelles, étudiant·e·s en formation culturelle...

x Oui notre lutte prend appui sur la situation du secteur culturel. Mais notre première revendication est l'abrogation pure et simple de la réforme de l'assurance chômage qui, en pleine crise, risque d'accroître la paupérisation d'un très grand nombre de salarié·e·s et de demandeur·euse·s d'emploi. Nous voulons aussi que soient garantis tous les droits sociaux, en particulier congés maternité et maladie, pour tous les salarié·e·s à emploi discontinu. Pour les auteur·ice·s, un véritable statut professionnel, la mise en place de rémunérations minimums et la résolution des spoliations des droits à la retraite.

x Oui notre lutte est sectorielle. Mais elle n'est pas corporatiste. Bien sûr nous exigeons des mesures d'urgence pour soutenir les caisses sociales spécifiques du spectacle (retraite, formation, médecine du travail, congés spectacle...) dont l'existence est aujourd'hui menacée par la baisse des cotisations. Bien sûr nous exigeons aussi la sauvegarde du régime d'assurance chômage de l'intermittence du spectacle : prolongation de l'année blanche et baisse immédiate du seuil d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrant·e·s et intermittent·e·s en rupture de droits. Mais nous demandons aussi son élargissement à tou·te·s les travailleur·se·s précaires qui sont les variables d'ajustement d'un système qui profite surtout aux grandes fortunes.

x Oui nous tentons de sauvegarder l'emploi culturel, mais pas seulement. L'une de nos revendications principales concerne des moyens et des mesures pour la jeunesse qui se retrouve aujourd'hui dans une grande précarité et vit difficilement l'insertion professionnelle. Nous demandons l'extension du RSA pour les 18-25 ans et un plan d'accompagnement des étudiant·e·s du secteur culturel en cours d'études et à la sortie pour leur permettre d'accéder à l'emploi.

x Oui beaucoup d'entre nous bénéficient du régime d'assurance chômage dit de l'intermittence du spectacle. Mais celle-ci n'est pas un statut. Le salariat ou la fonction publique le sont. À cet égard, nous nous opposons à la transformation du régime de la fonction publique qui a des effets délétères sur l'ensemble du secteur culturel.

x Oui nous voulons la réouverture des espaces de rencontres artistiques avec le public puisque les récentes études sanitaires ont montré que, grâce aux protocoles, elle ne serait pas source de nouvelles contaminations. Mais sans un plan massif de soutien à l'emploi et de reprise de l'activité, cette réouverture serait vaine car elle ne prendrait pas en compte la situation

catastrophique dans laquelle se trouvent aujourd'hui nombre d'artistes et technicien·ne·s du spectacle, de petites compagnies ou collectifs d'artistes, de petits lieux de spectacle.

x Oui nous occupons jour et nuit la Rock School Barbey. Mais notre occupation n'est pas une fête. Elle est une lutte sociale qui établit un rapport de force avec un gouvernement resté à ce jour totalement sourd à nos revendications. Une lutte sociale qui s'amplifie à travers tout le pays et qui va désormais passer à de nouvelles actions de blocages et de perturbations.

## REVENDEICATIONS

1 / Le retrait pur et simple de la réforme de l'assurance chômage.

2 / La prolongation de l'année blanche à tou·te·s les intermittent·e·s du spectacle, au-delà du 31 août 2021 et au minimum pendant 1 an après la reprise totale du secteur culturel.

3 / L'élargissement immédiat de cette année blanche à tou·te·s les intermittent·e·s de l'emploi (extras de l'hôtellerie, de la restauration, de l'événementiel, guides conférencier·ère·s, saisonnier·ère·s, intérimaires...), ainsi que la prolongation d'un an des droits de tou·te·s les chômeur·se·s.

4 / Une baisse du seuil d'heures minimum d'accès à l'indemnisation chômage pour tou·te·s les primo-entrant·e·s ou intermittent·e·s en rupture de droits.

5 / Des mesures immédiates pour garantir l'accès aux indemnités pour congés maladie et maternité, à tou·te·s les travailleur·euse·s à l'emploi discontinu, et auteur·ice·s

6 / Pour les auteur·ice·s, un véritable statut professionnel, la mise en place de rémunération minimum et la résolution des spoliations des droits à la retraite.

7 / La reprise totale des activités avec un financement du secteur culturel passant par un plan massif d'aide à l'emploi, applicable dès maintenant pour les répétitions, les résidences et les périodes de création, les enregistrements, les captations en concertation avec les organisations représentatives des salarié·e·s de la culture.

8 / Des moyens pour renflouer les caisses sociales et garantir nos droits sociaux.

9 / Le soutien total, jusqu'à satisfaction, aux revendications des étudiant·e·s notamment en art et des jeunes en lutte, en occupation.

> Notamment, en mesure d'urgence et en attendant mieux, l'accès aux RSA pour tous les jeunes de 18-25 ans.

## MODALITÉS D'OCCUPATION

1 / Le respect des conditions sanitaires (port du masque, gestes barrières, respect de la jauge d'accueil du/des lieu(x) occupé(s))

2 / Le respect du personnel, des étudiant·e·s, et du travail de toute personne en activité sur le(s) lieu(x) occupé(s)

3 / Le respect impératif des modalités d'accueil négociées avec la direction de chaque lieu accueillant le collectif.

4 / Toute modification des modalités d'accueil ne pourra intervenir qu'après renégociation avec la direction de chaque lieu accueillant le collectif.

5 / Le respect de la pluralité des idées et des propos tant qu'ils ne véhiculent pas de contenu discriminant.

Le collectif « Occupation Bordeaux 2021 » est ouvert à tou·te·s, sous condition d'être en accord avec les revendications et de respecter les modalités d'occupation.

Il regroupe les forces de personnes de tous horizons : intermittent·e·s du spectacle et de l'emploi, artistes et technicien·ne·s du spectacle, auteurices, auteurices-photographes, artistes plasticiens, salarié·e·s d'associations culturelles, étudiant·e·s en formation culturelle, chômeur·se·s, intérimaires, vacataires, en résumé des personnes en lutte toutes unies contre la précarité

Au-delà de l'occupation physique qui peut vous paraître gênante, nous savons que les SMAC sont les parents pauvres de la Culture (en opposition avec l'Opéra et le TNBA).

Reprenant les missions qui sont les vôtres :

- concerts divers à un tarif abordable
- cours de musique alternatifs axés vers les musiques actuelles
- la pépinière d'artistes en devenir
- les missions de politique de la ville à savoir : enregistrement, organisation de concerts, prêt logistique et matériel aux populations locales, interventions scolaires, ateliers à destination du milieu carcéral, hospitalier, quartiers défavorisés.

Il semble que nos luttes, nos revendications sont en résonnance avec votre mission de service public.

De ce fait, nous sommes attentif·ve·s à vos revendications qui pourront rejoindre ce terreau existant, afin que celles-ci naissent, grandissent et subsistent à nos côtés sur le plan local et national.

Nous restons disponibles. A l'écoute.